

Label de respectabilité décerné par l'Etat à l'UOMG
Le Conseil d'Etat entent-il promouvoir l'obscurantisme religieux
et fouler aux pieds les valeurs de notre République ?

À l'écoute attentive du discours prononcé par le Délégué à l'intégration, Monsieur Nicolas Roguet, le dimanche 9 octobre 2016 à l'occasion de la quatrième journée annuelle de l'UOMG (Union des Organisations Musulmanes de Genève), j'ai relevé, en substance, les points suivants¹ :

- Le délégué à l'intégration des étrangers s'est rendu à cette journée sur ordre de son magistrat de tutelle, le Conseiller d'Etat Pierre Maudet. Cela m'a été confirmé de vive voix par ledit délégué rencontré en marge d'une conférence qui s'est tenue à Genève le mardi 17 janvier 2017.
- Il a été affirmé dans ce discours que le Conseil d'Etat souhaitait un rapprochement avec l'UOMG.
- Il a été affirmé dans ce discours que la Constitution genevoise avait instauré la « nécessité de reconnaître les organisations religieuses. »
- Il a été affirmé dans ce discours que « la vocation du Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) était de créer des liens comme ceux que toute organisation religieuse tente de créer avec la société. »
- Il a été affirmé dans ce discours que le BIE « agit avec l'UOMG comme avec toutes les entités genevoises attachées aux valeurs fondamentales et démocratiques. »
- Il a été affirmé dans ce discours que le BIE organise « avec l'UOMG des ateliers d'accueil et d'information destinés aux populations arrivées à Genève ces derniers temps... (*et traitant*) ...de santé, des institutions, de l'école, de citoyenneté, de civisme... »
- Enfin, il a été affirmé dans ce discours que l'Etat apporte un soutien à la « notion de communauté ».

Ces propos pour le moins surprenants m'imposent de vous communiquer quelques remarques et de faire quelques mises au point.

- L'UOMG est présidée par Monsieur Hani Ramadan dont les propos publics sont régulièrement des insultes à nos valeurs démocratiques et républicaines. Ces valeurs que devraient défendre et promouvoir l'Etat et le Bureau de l'intégration des étrangers.
- Promoteur de la lapidation des femmes, Hani Ramadan a été interdit d'enseignement public à Genève pour cette raison. Petit-fils du fondateur de la confrérie terroriste des Frères musulmans, Hani Ramadan est le directeur du « Centre islamique de Genève ». Il a édité plusieurs ouvrages aux éditions Tawhid² basées à Lyon. Ces éditions sont citées dans un reportage fort instructif diffusé par « Temps présent » (voir à 23'48'')³

¹ https://www.youtube.com/watch?v=r_d5u-Q57WY

² <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/11/07/01016-20091107ARTFIG00153--le-salafisme-en-10-questions-.php>

³ <https://www.youtube.com/watch?v=Luh7PwwhTGM>

- Hani Ramadan a eu récemment l'outrecuidance de déclarer devant de jeunes élèves genevois⁴ : *“Une femme est comme une perle dans un coquillage. Si on la montre, elle crée des jalousies. Ici, la femme sans voile est comme une pièce de deux euros. Visible par tous, elle passe d'une main à l'autre.”*
- La Commission des droits de l'Homme du Grand Conseil a refusé – notamment pour les raisons évoquées plus haut - de recevoir Hani Ramadan lors des auditions liées à l'étude des deux projets de loi sur la laïcité déposés au parlement.
- Dans son discours, Monsieur Roguet allègue abusivement que l'Etat doit reconnaître les organisations religieuses. C'est faux. L'Etat n'est nullement tenu à cela. La Constitution ne dit que et uniquement que : « Les autorités entretiennent des relations avec les communautés religieuses. » Ce qui ne relève que du protocole et du bon vouloir des « autorités » dont la Constitution n'a pas spécifié desquelles il était question.
- Il est de même faux de prétendre que l'UOMG - *a fortiori* si elle est présidée par un personnage dont l'obsession semble être de vouloir mettre les femmes dans des sacs, de les confiner dans un statut de personnes mineures et de les réduire à n'être qu'un objet sexuel destiné au seul bon vouloir des hommes - tente de créer des liens avec la société.
- Il est également parfaitement scandaleux – vu ce qui précède - de faire croire que l'Etat considère l'UOMG comme une entité attachée aux droits fondamentaux et aux valeurs démocratiques et qu'elle mériterait un tel label de respectabilité républicaine alors qu'elle est présidée par une personne dont l'action et les propos publics démontrent qu'elle en est l'antithèse.
- Enfin, il est très choquant d'entendre un haut fonctionnaire de notre République soutenir la « notion de communauté » alors que la République est une et indivisible et que le communautarisme est l'antichambre de l'apartheid qui trie les individus selon des critères racialisés et discriminatoires pour les confiner dans la prison de leur prétendue origine ethnique ou de leur pratique confessionnelle.

Ma question est donc la suivante :

Pourquoi le Conseil d'Etat a-t-il autorisé le Délégué à l'intégration des étrangers à prononcer un discours trompeur et, sur bien des points, mensonger notamment lorsqu'il confond la religion avec le concept inadmissible de race ?

Comment et sur quelles bases idéologiques pour le moins douteuses le Conseil d'Etat a-t-il pu accorder, par la présence d'un de ses hauts représentants, un label de crédibilité et de respectabilité à une organisation dont les objectifs et les discours semblent à l'exact opposé des valeurs civiques que nos autorités et *a fortiori* le BIE devraient promouvoir ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Pierre Gauthier, député au Grand Conseil

⁴ <http://www.marianne.net/hani-ramadan-femme-voile-est-piece-2-euros-elle-passe-main-autre-100243646.html>
<http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Hani-Ramadan-parle-dans-une-ecole-et-cree-le-malaise/story/10218422>